

Faites-vous reconnaître !

Devenez « **Conseiller en formation et performance certifié (C.F.P.C.)** »



Imaginez si d'ici quelques semaines vous étiez reconnu comme expert certifié capable de développer des programmes de formation sur mesure et d'améliorer rapidement la performance de n'importe quelle entreprise ?

Dans le but de vous aider à atteindre vos objectifs professionnels, Média-coach a développé un programme de formation et de certification unique qui contient tout ce qu'il faut pour devenir rapidement « Conseiller en formation et performance certifié ».

À qui s'adresse ce programme de certification ?

Consultants et formateurs indépendants – Vous êtes consultant ou formateur à votre compte et vous désirez vous distinguer de la concurrence en offrant des formations de qualité, des services de développement de formations sur mesure et d'amélioration de la performance. Vous voulez qu'on vous reconnaisse comme spécialiste certifié.

Conseillers et formateurs corporatifs – Vous travaillez au service de la formation ou des ressources humaines pour une entreprise ou une organisation. Vous ne voulez pas suivre une formation universitaire de plusieurs années. Vous cherchez plutôt un programme de formation efficace et rapide qui vous permettra d'avoir un impact mesurable sur votre entreprise et de vous faire reconnaître comme spécialiste certifié auprès de vos collègues et de votre employeur.

Nouveaux formateurs – Vous avez de l'expérience en formation et vous voulez vous faire accréditer par Emploi Québec comme formateur agréé. Votre certification vous servira de preuve à l'effet que vous avez suivi une formation encadrée auprès d'un organisme de formation reconnu.

Pourquoi devenir Conseiller en formation et performance certifié ?

En devenant conseiller en formation et performance certifié, vous pourrez :

- Intervenir auprès de n'importe quel type d'organisation, peu importe sa taille, pour améliorer sa performance et sa productivité.
- Conseiller les gestionnaires et les membres de la haute direction sur les meilleures stratégies pour rendre leur personnel plus compétent, plus performant et plus motivé à atteindre les objectifs de l'entreprise.
- Identifier les opportunités d'amélioration de la performance du personnel.
- Diagnostiquer systématiquement les causes des problèmes de performance à partir d'observations, de questionnaires et d'entrevues.

Programme de certification « Conseiller en formation et performance certifié »

- Recommander des solutions efficaces et efficaces pour améliorer la performance autant par la modification de l'environnement de travail que par le développement des compétences du personnel.
- Gérer des projets de développement de programmes de formation et d'amélioration de la performance.
- Analyser les véritables besoins de formation.
- Développer rapidement des programmes de formation sur mesure qui assurent un transfert d'apprentissage optimal.
- Évaluer les résultats des différents programmes de formation et calculer le retour sur investissement.
- Bref, en devenant conseiller en formation et performance, vous jouerez un rôle clé auprès des dirigeants et du personnel.

Les bénéfices d'être certifié C.F.P.C.

Devenir conseiller en formation et performance certifié offre de nombreux avantages :

- Vous afficherez que vous avez les connaissances et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement pour améliorer l'efficacité et la productivité des entreprises et des organisations.
- Vous serez reconnu comme professionnel certifié auprès de vos collègues.
- Avec le titre de C.F.P.C. vous aurez un atout indéniable auprès des futurs employeurs et clients.
- Vous contribuerez à la performance des entreprises et vous pourrez augmenter vos revenus ou votre salaire.

Comment obtenir votre certification C.F.P.C. ?

L'obtention de votre certification C.F.P.C. se déroule en cinq grandes étapes :



1. Inscription

Inscrivez-vous à notre programme de formation pour conseiller en formation et performance directement à partir de notre site Internet. Si vous désirez inscrire plusieurs personnes contactez-nous d'abord pour établir les modalités de paiement. Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter par courriel ou par téléphone au 514 990-0022.

2. Apprentissage en ligne

Pour vous aider à développer rapidement vos compétences de conseiller, vous aurez accès à 25 heures de formation à distance sur la méthode R.A.P.I.D.E. Le programme contient 75 capsules de formation par vidéo à la demande d'une durée moyenne de cinq à 20 minutes chacune. Les cours sont accessibles par Internet 24/7 et vous pouvez les suivre à votre rythme et au moment qui vous convient.

Pour faciliter votre apprentissage, vous recevrez par la poste un manuel de l'apprenant de 400 pages qui contient des guides, des aides à la performance ainsi que toutes les informations nécessaires pour développer rapidement vos compétences de conseiller.

Programme de certification « Conseiller en formation et performance certifié »

3. Travaux pratiques

Pour obtenir votre certification C.F.P.C., Vous devez démontrer que vous maîtrisez chacune des étapes de conception de formation et de diagnostic de la performance. Vous devez donc réaliser deux travaux pratiques :

A. Développer une formation d'une durée minimale d'une heure et qui contient : un manuel de l'apprenant, un guide du formateur et les médias appropriés (acétates électroniques, affiches, vidéos, etc.).

B. Effectuer au moins un diagnostic de la performance dans une entreprise et présenter une proposition d'amélioration à votre client ou employeur.

4. Accompagnement personnel

Tout au long de votre apprentissage en ligne et de la réalisation de vos travaux pratiques, vous serez accompagné par votre coach personnel Daniel P. Baril, Ph. D. Les rencontres se feront à distance par Skype. Pendant une durée totale de 5 heures, il répondra à vos questions, analysera le matériel que vous aurez développé et vous fera des recommandations verbales pour l'améliorer. Bref, il vous guidera pour vous assurer de développer vos compétences et livrer des produits de qualité qui correspondent parfaitement aux attentes de vos clients.

5. Évaluation

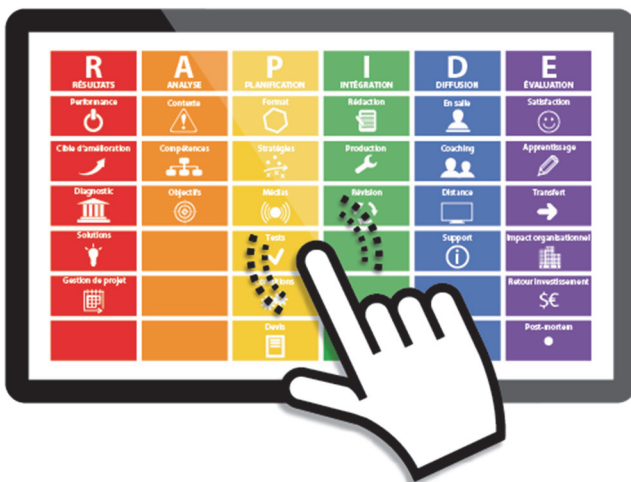
Afin d'obtenir le titre de conseiller en formation et performance certifié (C.F.P.C.), vous devez livrer deux travaux pratiques de qualité qui correspondent à des critères de performance bien précis. Ces critères sont présentés dans la méthode R.A.P.I.D.E. Vous devez aussi passer avec succès un examen en ligne sur la méthode R.A.P.I.D.E. et obtenir un score d'au moins 80%.



Après avoir démontré vos compétences et votre expertise, vous recevrez votre certification officielle de « Conseiller en formation et performance certifié ».

*Il est à noter que votre formation doit se dérouler sur une période minimale de 3 mois et maximale de 12 mois

Le contenu du programme de formation



Afin de développer rapidement vos compétences de conseiller en formation et performance, nous avons conçu un programme de formation pratique qui explique en détail comment utiliser la méthode R.A.P.I.D.E.

La méthode R.A.P.I.D.E. est une approche innovatrice d'ingénierie de la performance humaine développée par Daniel P. Baril, Ph. D. Elle permet d'éliminer les obstacles internes qui freinent la performance des entreprises ET de développer des programmes de formation qui assurent un transfert d'apprentissage optimal.

Pour une gestion humaine de la performance

Ce qui caractérise la méthode R.A.P.I.D.E. c'est qu'elle met l'humain au cœur de la performance. Grâce à son outil de diagnostic de la performance unique, elle permet de créer les conditions nécessaires pour rendre les employés plus performants, plus compétents et plus motivés à atteindre les objectifs de l'entreprise.

Différence entre attestation et certification ?

Lorsque vous suivez un atelier ou une formation à distance, la plupart des entreprises de formation vont vous émettre une attestation. Une attestation signifie donc que vous étiez présent et que vous avez fait les exercices demandés.

D'un autre côté, une certification va au-delà de la formation. Une certification signifie que vous avez démontré, à partir d'une évaluation formelle, que vous possédez des compétences et de l'expérience dans un domaine particulier.

Choisissez le programme qui vous convient

Vous pouvez suivre le programme de formation qui convient le mieux à vos besoins professionnels, soit « sans certification » ou « avec coaching et certification ».

Description	Conseiller en Formation et Performance (sans certification)	Conseiller en Formation et Performance Certifié
• Un accès pendant 12 mois au programme de formation à distance en méthode R.A.P.I.D.E. (25 heures de vidéo)	X	X
• Un manuel de l'apprenant de 400 pages expédié par la poste qui complète parfaitement la formation à distance. Il vous servira aussi de guide lors de vos interventions.	X	X
• Travaux pratiques : développement d'une formation réelle d'une heure et diagnostic de la performance avec remise de rapport. Requier environ 100 heures de travail.		X
• 5 heures de coaching privé avec Daniel P. Baril, Ph. D., par Skype.		X
• Examen en ligne pour évaluer vos connaissances en méthode R.A.P.I.D.E.		X
• Certification officielle attestant que vous avez suivi 35 heures de formation à distance et en personne et 100 heures de pratiques encadrées.		X
• Droit d'utiliser le logo « Conseiller en formation et performance certifié » de Média-coach sur votre matériel promotionnel (site Internet, cartes d'affaires...)		X
• Possibilité d'apposer les lettres C.F.P.C. auprès de votre nom (Conseiller en Formation et Performance Certifié)		X
Tarif	1 495 \$	2 995 \$ (Rég. 3 995 \$)

À propos de Média-coach

Depuis 1985, Média-coach a développé des dizaines de programmes de formation pour des corporations et des organisations œuvrant dans tous les domaines d'activités. De plus, nous avons formé plus de 7 000 formateurs et concepteurs pédagogiques. En devenant certifié par Média-coach, vous obtenez une reconnaissance de l'une des plus importantes firmes de formation de formateurs au Canada.



Le programme de formation et de certification C.F.P.C. a été développé par Daniel P. Baril, Ph. D. Président de Média-coach inc. Il est titulaire d'un doctorat en technologie éducationnelle de l'Université de Montréal, avec spécialité en performance organisationnelle et d'une maîtrise en formation des maîtres. Monsieur Baril a enseigné pendant plus de 13 ans le design pédagogique et les techniques d'enseignement à l'université de Montréal et le design pédagogique pendant trois ans à l'université de Sherbrooke.

Depuis 1985, il intervient comme consultant en formation et performance organisationnelle et a contribué au succès de dizaines d'entreprises et d'organisations telles que : Société des Casinos du Québec, Hydro-Québec, Croix-Bleue, Banque Nationale du Canada, Loblaws, Métro, Messier-Dowty.

Questions et réponses

Est-ce qu'il y a des prérequis pour m'inscrire à votre programme de formation avec certification ?

Il n'y a pas d'exigence pour vous inscrire à notre programme. Toutefois, si vous désirez vous inscrire au programme avec certification, alors durant votre formation vous devrez démontrer votre expertise en développant du matériel de formation pour une entreprise cliente ou votre employeur et effectuer un diagnostic de la performance.

Je travaille dans le domaine de la formation depuis plusieurs années. Est-ce que je peux devenir certifié uniquement en passant le test écrit ?

Malheureusement, notre programme de certification est directement intégré avec notre programme de formation à distance et de l'accompagnement en personne. Pour vous qualifier, vous devez obligatoirement suivre notre formation et appliquer la méthode R.A.P.I.D.E. pour développer des programmes de formation et diagnostiquer la performance des entreprises.

Est-ce que je peux acheter le programme sans certification et m'inscrire plus tard à la certification ?

Oui. Vous pouvez vous inscrire au programme sans certification qui vous donne accès à notre formation à distance pendant une durée de 12 mois. Avant l'échéance de 12 mois, vous pouvez nous contacter afin de vous inscrire à la partie certification de notre programme. Vous devrez alors réaliser deux travaux pratiques et passer l'examen théorique à distance. Vous serez aussi accompagné par votre coach personnel pendant une durée de 5 heures. Le tarif pour la partie certification seulement est de 2 000 \$.

Je vis à l'extérieur du Canada. Est-ce que je peux m'inscrire au programme de certification ?

Absolument ! Peu importe l'endroit où vous vous trouvez sur la planète, vous pouvez suivre notre formation et passer l'examen écrit à distance. En ce qui concerne le coaching, nous pouvons organiser des rencontres virtuelles à partir de Skype. Vous pourrez insérer vos travaux pratiques dans notre compte Dropbox puis nous les évaluerons et vous donnerons de la rétroaction de personne à personne à partir de Skype.

Comment se déroule l'examen à distance ?

L'examen à distance s'adresse aux personnes inscrites au programme de conseiller en formation et performance « certifié ». Après avoir terminé votre formation théorique, vous devez passer votre examen en ligne à partir de la maison ou de votre bureau. L'examen contient 75 questions, principalement des questions à choix multiple. Vous

Programme de certification « Conseiller en formation et performance certifié »

devez prévoir une à deux heures pour passer l'examen. Immédiatement après avoir passé votre examen, vous verrez apparaître à l'écran le score que vous avez obtenu. Comme dans la vraie vie, durant l'examen vous pourrez accéder à votre manuel de cours et aux vidéos de formation.

Si vous réussissez votre examen

Bravo, vous aurez démontré que vous avez les connaissances nécessaires pour utiliser la méthode R.A.P.I.D.E.

Si vous ne réussissez pas votre examen

Si vous n'avez pas obtenu la note minimale de passage qui est de 80%, votre coach vous contactera et discutera avec vous des questions qui n'ont pas été réussies. Après ce premier examen, vous pourrez réviser vos notes puis reprendre votre examen au complet. Après le premier essai vous pourrez reprendre l'examen un maximum de deux fois.

En plus de répondre aux questions théoriques, vous devrez développer du matériel de formation et produire un rapport de performance qui respecte nos critères d'évaluation.

Après l'évaluation de votre dossier et avoir réussi avec succès l'examen théorique, vous pourrez obtenir votre certification de conseiller en formation et performance certifié.

Est-ce que je peux m'afficher comme étant recommandé par Média-coach ?

Non. En suivant la formation de Conseiller en formation et performance certifié, vous obtenez de la formation et un encadrement de qualité pour vous aider à développer vos compétences. Toutefois, en aucun cas, vous ne pouvez laisser sous-entendre que vous représentez Média-coach inc. en tant qu'employé, sous-traitant ou que vous êtes recommandé par Média-coach.

De plus, Média-coach ne pourra être tenue responsable de vos actions lors de l'application de notre méthode de formation et d'amélioration de la performance.

Est-ce que je dois renouveler ma certification sur une base régulière ?

Non. Tout comme pour une formation universitaire où vous obtenez un diplôme qui décrit votre domaine d'expertise, votre certification est pour la vie. Vous n'avez pas à la renouveler. Naturellement, après votre formation, nous vous recommandons fortement de poursuivre votre développement professionnel en vous inscrivant à des ateliers, à des formations à distance et à devenir membre d'associations professionnelles.

Quels sont les travaux pratiques à faire ?

Vous devez développer au moins une formation d'une durée d'une heure et qui contient : le manuel de l'apprenant, le guide du formateur et les médias appropriés (diapositives électroniques, affiches, vidéos, etc.). Cette formation peut être faite pour un employeur ou pour un de vos clients. Si vous êtes consultant à votre compte, vous pouvez développer votre propre formation que vous offrirez ensuite à vos clients.

Vous devez aussi effectuer au moins un diagnostic de la performance dans une entreprise et présenter une proposition d'amélioration à votre client ou employeur. Le diagnostic de la performance peut viser une entreprise complète, un département où une équipe de travail. Durant le diagnostic, vous devrez utiliser le modèle du Temple de la performance pour identifier précisément le problème, ses causes et les solutions les plus appropriées.

Étant donné que votre certification reconnaîtra votre expertise et vos compétences en formation et performance organisationnelle, il est donc obligatoire de faire les deux travaux pratiques énumérés précédemment.

Programme de certification « Conseiller en formation et performance certifié »

Quels modes de paiement acceptez-vous ?

Nous acceptons les paiements par carte de crédit, PayPal ou par chèque. Si votre entreprise veut inscrire plusieurs employés à notre programme de formation et de certification, nous vous invitons à nous contacter d'abord pour que nous puissions bien cerner vos besoins. Nous vous ferons ensuite parvenir une facture officielle.

Offrez-vous un tarif spécial pour la formation et la certification de plusieurs employés au sein d'une même entreprise ?

Oui. Si vous avez plusieurs employés à former et à certifier contactez-nous afin que nous puissions bien cerner vos besoins et vous faire une proposition intéressante adaptée à votre entreprise.

Est-ce qu'il y a une durée limite pour suivre la formation et passer la certification ?

Oui. La formation et la certification doivent se dérouler dans un minimum de trois mois et un maximum de 12 mois. Si après la période de 12 mois vous n'avez toujours pas terminé votre formation, vous pourrez demander une prolongation au coût de 495 \$. Vous aurez alors accès pendant une période supplémentaire d'un an à notre centre de formation à distance.

Que dois-je faire si j'ai besoin de plus de temps d'encadrement avec mon coach personnel ?

Le forfait formation et certification inclut 5 heures d'accompagnement avec votre coach personnel. À votre demande, vous pourrez vous procurer des heures supplémentaires de consultation au tarif de 250 \$ de l'heure.

Est-ce que le programme de formation peut être offert directement dans mon entreprise ?

Oui. Le programme de formation de conseiller en formation et performance peut être offert en entreprise. Afin de pouvoir couvrir la même matière qui est enseignée à distance en 25 heures, la formation doit alors se donner sur une période de 8 jours et comprend une partie théorique ainsi que de nombreux exercices pratiques.

Toutefois après la formation en salle, les participants recevront une attestation de C.F.P. et non pas une certification de C.F.P.C. Afin d'obtenir une certification de conseiller en formation et performance certifié (C.F.P.C.), chaque étudiant devra produire des travaux pratiques soit : développer une formation d'une durée minimale d'une heure et effectuer un diagnostic de la performance. Chaque étudiant devra être encadré par un coach et passer un examen théorique en ligne.

Que ce soit pour obtenir une attestation C.F.P. ou une certification C.F.P.C., le coût pour la formation en salle de 8 jours offerte directement dans votre entreprise est de 4 000 \$ par participant (minimum de 8 participants).

Si vous désirez que vos employés obtiennent la certification C.F.P.C., alors en plus de la formation en salle, chaque étudiant devra être accompagné par un coach pendant 5 heures, produire les travaux requis et passer un examen théorique en ligne. Le tarif pour l'accompagnement et l'examen est de 1 500 \$ par étudiant.

Est-ce que je peux télécharger les vidéos sur mon ordinateur ?

Les vidéos sont accessibles 24 heures sur 24, sept jours par semaine directement à partir de notre centre de formation en ligne. Malheureusement, vous ne pouvez pas télécharger les vidéos sur votre ordinateur. Vous devez les regarder en direct en vous connectant par Internet.

Inscrivez-vous maintenant !

Vous pouvez vous inscrire directement à partir de notre site Internet à www.media-coach.com ou par téléphone au 514 990-0022.